



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version du
12/04/2024

1. Désignation

1.1 HG Consultant est un organisme de formation professionnelle. Son siège social est situé : Villa 2 Résidence Loqui, 430 Avenue célestin Bressier 13290 Les Milles. HG Consultant conçoit, élabore et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprises, sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

1.2 Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès d'HG Consultant
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- formations inter-entreprises : les formations inscrites au catalogue de formation de HG Consultant, qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- formations intra-entreprises : les formations inscrites au catalogue de formation de HG Consultant, qui regroupent des stagiaires issues d'une même structure.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO EP : Opérateurs de compétences des entreprises de proximité

2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société HG Consultant pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

3. Convention et attestation

3.1 Pour chaque formation, la société HG Consultant s'engage à fournir une convention de formation au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société HG Consultant par courriel un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

3.2 A l'issue de la formation, HG Consultant remet une attestation de formation et une attestation de validation des acquis au Client. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO EP, HG Consultant lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

3.3 Une attestation de présence pour chaque Stagiaire peut être fournie au client, à sa demande.

HG CONSULTANT : N° Siret : 44779224300027

N° Déclaration d'activité : 93131417013- Code APE : 8559A Formation continue d'adultes

Siège social : Villa n°2, résidence Loqui 430 avenue Célestin Bressier - Les Milles - 13290 Aix en Provence

GUILLEMIN Hélène - Tél : 06-58-67-68-90 – Mail : hgconsultant.cf@gmail.com



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version du
12/04/2024

4. Conditions financières, règlements et modalités de paiement

4.1 Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer si nécessaire de la TVA au taux en vigueur. Le règlement est à la charge de l'entreprise ou d'un organisme collecteur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant ou au plus tard à 30 jours à compter de la réception de facture. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

4.2 En cas de règlement par l'OPCO EP dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à HG Consultant. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO EP, la différence sera directement facturée par HG Consultant au Client. Si la convention complétée par le Client ne parvient pas à HG Consultant au plus tard une semaine ouvrable avant le démarrage de la formation, HG Consultant se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au client.

4.3 En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur, le stagiaire ou, selon le cas, l'entreprise, est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

5. Horaires et accueil

5.1 Sauf indication contraire portée sur le programme de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

5.2 Les lieux, adresse et horaires de formation sont indiqués sur la convocation et la convention de formation, avec une pause en milieu de chaque demi-journée

5.3 HG Consultant s'assure que les locaux qui accueillent les stagiaires respectent les règles de ERP en vigueur (obligations de sécurité et de lutte contre les incendies) et que les propriétaires des locaux ont fournis à HG Consultant leur attestation de conformité.

6. Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

6.1 Toute formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par HG Consultant, de même si le stagiaire ne s'est pas présenté.

6.2 L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 15 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse h.guillemain@yahoo.fr. En cas d'annulation entre 4 et 15 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, la pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 15 jours avant la date de la formation.

6.3 En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la HG Consultant ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par courriel.

HG CONSULTANT : N° Siret : 44779224300027

N° Déclaration d'activité : 93131417013- Code APE : 8559A Formation continue d'adultes

Siège social : Villa n°2, résidence Loqui 430 avenue Célestin Bressier - Les Milles - 13290 Aix en Provence

GUILLEMIN Hélène - Tél : 06-58-67-68-90 – Mail : hgconsultant.cf@gmail.com



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version du
12/04/2024

L'organisme de formation HG Consultant se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des formateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. HG Consultant informe l'organisation signataire du contrat à minima 3 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai est applicable sauf cas de force majeure justifiée.

7. Effectif et ajournement

7.1 Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

7.2 Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Seules les conventions de formation dûment renseignées, datées, tamponnées, signées et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournées à HG Consultant ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. HG Consultant peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

7.3 Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, HG Consultant se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnité.

8. Obligations et force majeure

8.1 Dans le cadre de ses prestations de formation, HG consultant est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires.

8.2 HG Consultant ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à HG Consultant, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de HG Consultant.

9. Obligations du stagiaire et/ou du cocontractant de l'organisme de formation

9.1 Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée dans les locaux fournis par HG Consultant, le salarié doit en outre respecter le règlement intérieur de HG Consultant.

9.2 Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur. En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage.

9.3 Tout retard du stagiaire pourra entraîner une non-admission au stage.

HG CONSULTANT : N° Siret : 44779224300027

N° Déclaration d'activité : 93131417013- Code APE : 8559A Formation continue d'adultes

Siège social : Villa n°2, résidence Loqui 430 avenue Célestin Bressier - Les Milles - 13290 Aix en Provence

GUILLEMIN Hélène - Tél : 06-58-67-68-90 – Mail : hgconsultant.cf@gmail.com



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version du
12/04/2024

10. Acceptation des CGV

La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par l'entreprise, et le respect par le stagiaire de notre règlement intérieur (disponible sur simple demande).

11. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par HG Consultant pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, enregistrer, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de HG Consultant. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le client et le stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

L'utilisation des documents remis lors des sessions de formation est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 :

« Toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

12. Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

13. Confidentialité et communication

13.1 HG Consultant, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par HG Consultant au Client.

13.2 HG Consultant s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO EP, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les stagiaires.

14. Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société HG Consultant sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

HG CONSULTANT : N° Siret : 44779224300027

N° Déclaration d'activité : 93131417013- Code APE : 8559A Formation continue d'adultes

Siège social : Villa n°2, résidence Loqui 430 avenue Célestin Bressier - Les Milles - 13290 Aix en Provence

GUILLEMIN Hélène - Tél : 06-58-67-68-90 – Mail : hgconsultant.cf@gmail.com



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version du
12/04/2024

15. Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX EN PROVENCE, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de HG CONSULTANT qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

16. Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par HG CONSULTANT à son siège social villa 2, résidence Loqui, 430 avenue célestin Bressier, LES MILLES 13290 AIX EN PROVENCE

HG CONSULTANT : N° Siret : 44779224300027

N° Déclaration d'activité : 93131417013- Code APE : 8559A Formation continue d'adultes

Siège social : Villa n°2, résidence Loqui 430 avenue Célestin Bressier - Les Milles - 13290 Aix en Provence

GUILLEMIN Hélène - Tél : 06-58-67-68-90 – Mail : hgconsultant.cf@gmail.com